

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six avril, à dix-huit heures quarante-cinq, les Membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Chemazé, se sont réunis, salle du Conseil Municipal à la Mairie de Chemazé, sous la Présidence de Mme FOUILLEUX Caroline, Maire.

Etaient présents : M. BRILLET Daniel, M. JOLY Didier, Mme LEMERCIER Cécile, Vice-Présidente, Mme PIQUET Virginie, Vice-Présidente,

Absents excusés : M. AUDOUIN Thibaut, donne procuration à Mme LEMERCIER Cécile, Mme BRIZARD Marie, Mme Lucie MAGE, Vice-Présidente, M. Julien NOUVEL

Absents : Mme DERVAL Aurélie, M. MARCHAND Jean-Yves,

Secrétaire de séance : M. BRILLET Daniel,

Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 février 2022.

CCAS de Chemazé

1) Dossier d'aide sociale

Aucun dossier d'aide sociale n'est à l'ordre du jour

2) Questions diverses

Le repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le samedi 21 mai 2022.

Les membres du Conseil d'Administration proposent de fixer le montant de la participation financière des invités.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander une participation de 10 € à toutes les personnes de plus de 65 ans et de 15 € pour les personnes de moins de 65 ans.

Les membres du Conseil d'Administration proposent de porter les repas aux personnes ne pouvant pas assister au repas des aînés.

Une réunion pour finaliser l'organisation du repas des aînés est fixée le lundi 16 mai à 18h30.

Résidence Bon Accueil - EHPAD de Chemazé

3) Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2021 de la Résidence Bon Accueil de Chemazé

Considérant l'obligation et la nécessité de soumettre le vote de l'ERRD de la Résidence Bon Accueil de Chemazé au Conseil d'Administration du CCAS de Chemazé.

Le conseil d'administration, délibérant sur l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'exercice 2021 présenté par Madame LEMERCIER Cécile, vice-présidente du Conseil d'Administration,

Décide à l'unanimité (Madame la Présidente s'est retirée pour le vote), après en avoir délibéré,

D'approuver l'ERRD 2021, tel qu'il ressort du document budgétaire, élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par les instructions budgétaires et comptables intégrant notamment les annexes telles que prévues dans la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat et des établissements publics nationaux.

Il en ressort :

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES :

COMPTE DE RESULTATS – HEBERGEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	329 883,38 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	798 319,91 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	397 061,79 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	80 359,24 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	164 244,35 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	26 195,67 €
TOTAL DES DEPENSES	891 189,52 €	TOTAL DES RECETTES	904 874,82 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE HEBERGEMENT : 13 685,30 €			

COMPTE DE RESULTATS – DEPENDANCE			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	18 526,54 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	252 936,99 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	243 770,42 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	19 167,23 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	5 137,46 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	267 434,42 €	TOTAL DES RECETTES	272 104,22 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE DEPENDANCE : 4 669,80 €			

COMPTE DE RESULTATS – SOINS			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	22 390,27 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	571 976,68 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	479 897,57 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	35 511,97 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	67 181,92 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	569 469,76 €	TOTAL DES RECETTES	607 488,65 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE SOINS : 38 018,89 €			

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	370 800,19 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 623 233,58 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	1 120 729,78 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	135 038,44 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	236 563,73 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	26 195,67 €
TOTAL DES DEPENSES	1 728 093,70 €	TOTAL DES RECETTES	1 784 467,69 €
RESULTAT COMPTABLE CONSOLIDE EXCEDENTAIRE : 56 373,99 €			

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF :

DETERMINATION DE LA CAF			
DEPENSES		RECETTES	
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	56 373,99 €
PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF	0,00 €	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES	3 287,02 €
QUOTES-PARTS DES SUBVENTIONS ET FONDS ASSOCIATIFS VIRES AU RESULTAT	9 594,71 €	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	82 024,51 €
TOTAL	9 594,71 €	TOTAL	141 685,52 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT : 132 090,81 €			

TABLEAU DE FINANCEMENT :

APPORT OU PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT			
EMPLOIS		RESSOURCES	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	132 090,81 €
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	41 611,92 €	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 300,00 €
IMMOBILISATIONS	59 259,31 €	APPORTS, DOTATIONS ET SUBVENTIONS	23 642,00 €
		AUTRES RESSOURCES	
TOTAL DES EMPLOIS	100 871,23 €	TOTAL DES RESSOURCES	159 032,81 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT : 58 161,58 €			

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL :

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 01/01/2021	106 313,68 €
APPORT AU FOND DE ROULEMENT	58 161,58 €
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 31/12/2021	164 475,26 €

Le Président du Conseil d'Administration et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente délibération.

4) Approbation du Compte de Gestion 2021 de la Résidence Bon Accueil de Chemazé

Après s'être fait présenter par Madame LEMERCIER Cécile, vice-présidente du Conseil d'Administration, le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les recettes et les dépenses sont régulièrement justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité Madame FOUILLEUX n'a pas participé au vote) que le compte de gestion de la Résidence Bon Accueil de Chemazé dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

5) Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2022 de la Résidence Bon Accueil de Chemazé,

Considérant l'obligation et la nécessité de soumettre le vote de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses de la Résidence Bon Accueil de Chemazé au Conseil d'Administration du CCAS de Chemazé.

Le Conseil d'Administration, délibérant sur l'EPRD de l'exercice 2022 présenté par Mme CAROLINE FOUILLEUX, Présidente du Conseil d'Administration,

Décide, après en avoir délibéré,

D'approuver à l'unanimité l'EPRD 2022, tel qu'il ressort du document budgétaire, élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par les instructions budgétaires et comptables intégrant notamment les annexes telles que prévues dans la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat et des établissements publics nationaux.

Il en ressort :

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES :

COMPTE DE RESULTATS – HEBERGEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	328 917,00 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	800 860,93 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	376 921,31 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	58 561,56 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	166 365,03 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	12 780,85 €
TOTAL DES DEPENSES	872 203,34 €	TOTAL DES RECETTES	872 203,34 €
RESULTAT COMPTABLE HEBERGEMENT : 0,00 €			

COMPTE DE RESULTATS – DEPENDANCE			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	19 882,00 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	254 033,34 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	238 599,05 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	8 450,00 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	5 500,00 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	263 981,05 €	TOTAL DES RECETTES	262 483,34 €
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE DEPENDANCE : -1 497,71 €			

COMPTE DE RESULTATS – SOINS			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	27 629,00 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	528 452,14 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	483 508,30 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	16 640,00 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	24 853,04 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	535 990,34 €	TOTAL DES RECETTES	545 092,14 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE SOINS : 9 101,80 €			

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE			
DEPENSES		RECETTES	
Groupe 1 : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	376 428,00 €	Groupe 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 583 346,41 €
Groupe 2 : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	1 099 028,66 €	Groupe 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	83 651,56 €
Groupe 3 : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	196 718,07 €	Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	12 780,85 €
TOTAL DES DEPENSES	1 672 174,73 €	TOTAL DES RECETTES	1 679 778,82 €
RESULTAT COMPTABLE CONSOLIDE EXCEDENTAIRE : 7 604,09 €			

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE :

DETERMINATION DE LA CAF			
DEPENSES		RECETTES	
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	7 604,09 €
PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIF	0,00 €	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES	0,00 €
QUOTES-PARTS DES SUBVENTIONS ET FONDS ASSOCIATIFS VIRES AU RESULTAT	11 380,85 €	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	84 960,07 €
TOTAL	11 380,85 €	TOTAL	92 564,16 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT : 81 183,31 €			

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

APPORT OU PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT			
EMPLOIS		RESSOURCES	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	81 183,31 €
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	41 569,71 €	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000,00 €
IMMOBILISATIONS	37 100,00 €	APPORTS, DOTATIONS ET SUBVENTIONS	13 100,00 €
TOTAL DES EMPLOIS	78 669,71 €	TOTAL DES RESSOURCES	99 283,31 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT : 20 613,60 €			

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL :

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 01/01/2022	164 475,26 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	20 613,60 €
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL AU 31/12/2022	185 088,86 €

6) Approbation de l'emprunt pour la réalisation du Plan Pluriannuel d'investissements,

Vu le plan pluriannuel d'investissement adressé au Conseil Département de la Mayenne le 19 octobre 2021 afin de réaliser des travaux de sécurisation et de rénovation de l'établissement - ce programme d'investissement prévoit le renouvellement des immobilisations afin d'assurer la sécurité des usagers et d'améliorer le confort thermique des logements.

Vu la validation du plan pluriannuel d'investissement par le Conseil Départemental de la Mayenne à la date du 10 décembre 2021. – le programme d'investissement est approuvé ainsi que le plan de financement et l'emprunt dont la durée est supérieure à un an.

DECISION :

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'un emprunt de 126 000 €, destiné à financer les travaux de sécurisation et de rénovation de l'établissement et ce aux conditions suivantes :

Montant : 46 000 € / 80 000 €

Taux fixe : 1,71%

Durée : 20 ans

Modalité de déblocage : Total sous 3 mois pour le montant de 46 000 €

Phase d'anticipation de 2 ans pour le montant de 80 000 €, au taux du prêt sans majoration

Remboursement : amortissements constants

Périodicité : trimestrielle

Frais de dossier : 0,20 % du montant emprunté, minimum 150 €

- prend l'engagement, au nom de l'Ehpad, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances ;

- prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires au remboursement des échéances.

Le Conseil d'Administration confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Madame Caroline FOUILLEUX, qualité : Présidente du Conseil d'Administration, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la Présidente déclare la session close.

La séance est levée à 19h52